



LOMME LE 10 SEPT. 2011

**UNIVERSITÉ  
DE RENTRÉE**

**2012 :  
LE CHANGEMENT**

## > **DEROULÉ DE LA JOURNÉE**

MATIN

### > **À PARTIR DE 9H30 :**

CAFÉ D'ACCUEIL À LA SALLE DU PARC, RETRAIT DES DOSSIERS ET DES BADGES  
OUVERTURE DE LA GARDERIE À LA MAISON DES ENFANTS  
OUVERTURE DU VILLAGE DE STANDS

### > **10H-12H :**

ATELIERS DU MATIN (CF. LOCALISATION DES ATELIERS CI-DESSOUS)  
DANS CHAQUE ATELIER, DIFFUSION D'UNE INTERVIEW DE STÉPHANE ROZÈS EN INTRODUCTION

### > **12H15-14H15 :**

DÉJEUNER À LA MAISON DES ENFANTS (POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE SUR PLACE)  
OUVERTURE DU BAR DE LA MAISON DES ENFANTS  
FERMETURE DE LA GARDERIE LE TEMPS DU REPAS

APRES-MIDI

### > **14H15-16H15 :**

ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI (CF. LOCALISATION DES ATELIERS CI-DESSOUS)  
DANS CHAQUE ATELIER, DIFFUSION D'UNE INTERVIEW DE THOMAS LEGRAND EN INTRODUCTION

### > **16H30-18H :** PLÉNIÈRE DE CLÔTURE À LA SALLE DU PARC

- DIFFUSION DU REPORTAGE RÉALISÉ DANS LA JOURNÉE
- INTERVENTION D'**YVES DURAND**, député-maire de Lomme
- INTERVENTION DE **MARTINE AUBRY**, maire de Lille
- INTERVENTION DE **GILLES PARGNEAUX**, premier secrétaire de la Fédération du Nord
- INTERVENTION DE **HARLEM DÉSIR**, premier secrétaire du Parti Socialiste par interim



> **LOCALISATION  
DES ATELIERS**  
(CF. PLAN) :

**ATELIERS 1 :** Salle du Parc  
**ATELIERS 2 :** Restaurant scolaire (salle façade)  
**ATELIERS 3 :** Maison des enfants  
**ATELIERS 4 :** Ancien cinéma  
**ATELIERS 5 :** Restaurant scolaire (salle arrière)



# 2012 : LE CHANGEMENT

## > ATELIER 1 : REFAIRE DE LA FRANCE UNE NATION QUI COMPTE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

MATIN

### RELANCER L'EMPLOI PAR L'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE

#### > ANIMATEUR :

**Patrice VERGRIETE**, *secrétaire fédéral à l'emploi et au développement économique, adjoint au maire de Dunkerque*

#### > INTERVENANTS :

**Marc CHEVALLIER**, *journaliste à Alternatives économiques*

**Alain CACHEUX**, *député du Nord, membre de la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie ferroviaire*

**Pierre DE SAINTIGNON**, *VP du conseil régional au développement économique et à la formation permanente*

L'âge industriel est-il terminé en France ? Face à la concurrence de pays à bas coûts de main d'œuvre, des pans entiers de l'industrie française se trouvent menacés, principalement dans les secteurs à forte à plus faible valeur ajoutée ou fortement utilisateurs de travail.

Si les délocalisations physiques restent rares, la délocalisation des investissements ou de la sous-traitance est une réalité.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'industrie a été le moteur de la croissance française, grâce à sa productivité très supérieure à celle des services, mais aussi des conquêtes sociales, obtenues d'abord dans les grands bastions ouvriers avant de se diffuser au reste de la société.

Devrons-nous un jour, pour sauvegarder notre savoir-faire, voire notre indépendance sur certains secteurs stratégiques, mettre notre industrie sous perfusion publique, comme c'est déjà le cas de notre agriculture ?

Nous n'en sommes pas là.

De nombreux analystes rappellent que les industries à haute valeur ajoutée et les secteurs les plus innovants restent très performants et peuvent gagner des marchés jusqu'en Chine.

Une partie de la solution est donc dans l'économie de la connaissance, du savoir, mais aussi de l'investissement, ces industries de pointe, biotechnologies, aérospatiale, semi-conducteurs... étant très consommatrices de capital.

Mais l'innovation ne se limite pas seulement ces quelques secteurs de pointe. L'avenir des industries plus traditionnelles réside sans doute aussi dans une capacité à améliorer en permanence leurs produits, à offrir avec tout un ensemble de services (installation, formation, entretien...), à proposer des solutions les plus personnalisées possible.

Dans ce contexte, une politique industrielle ne peut sans doute plus se penser uniquement sur le mode des grands investissements nationaux, comme autrefois pour Airbus, Ariane ou Eurocopter. Nous devons travailler sur le financement de l'innovation dans les PME, la constitution de « clusters » réunissant entreprises, bureaux d'études et centres de recherche, ou la décentralisation du financement public, en impliquant les régions.

Autant de propositions que le Parti socialiste souhaite mettre en œuvre en 2012.



## L'ÉCONOMIE DURABLE, CONTRAINTE POUR LA CROISSANCE OU CHANCE POUR L'EMPLOI ?

### ➤ ANIMATEUR :

**Mehdi MASSROUR**, conseiller général du Nord, économiste, secrétaire fédéral aux primaires

### ➤ INTERVENANTS :

**Emmanuel DRUON**, directeur de Pochéco, fondateur de Pochéco Canopée Reforestation

**Pierre RADANNE**, expert en politiques énergétiques, ancien président de l'Ademe

**Delphine BATAILLE**, VP du conseil général, VP du conseil régional

Le réchauffement climatique, désormais perceptible, ou la catastrophe de Fukushima, nous font prendre conscience du fait qu'un modèle économique aussi gourmand en énergie et en matière première que le nôtre n'est tout simplement plus tenable.

De nombreux experts affirment déjà que les objectifs de réduction des gaz à effet de serre négociés à grand peine à Kyoto et à Copenhague sont insuffisants, alors même qu'ils ne seront pas tenus partout.

Est-ce à dire que nous n'avons plus le choix qu'entre la fuite en avant – et l'apocalypse climatique ou la réduction massive de notre consommation – et le retour à la bougie ?

Comme toujours, un chemin médian est sans doute envisageable. Ce n'est pas tant la croissance qu'il faut inverser que son intensité en matière première. Le développement des services et l'innovation permanente sont déjà, depuis longtemps, des moteurs de croissance plus efficaces que le simple niveau de la production manufacturière.

Aujourd'hui, c'est la transformation écologique de notre économie qui peut, paradoxalement, offrir un nouveau relais de développement à l'Europe. Pour repenser nos villes, nos transports, nos usines, le cycle de vie des produits que nous consommons, nous allons devoir inventer, investir, créer de nouveaux métiers...

Mais pour cela, un soutien public massif sera nécessaire, en investissement des collectivités, en recherche, en soutien aux entreprises... Le libre marché a prouvé que, s'il était performant pour créer de la richesse marchande, il'était tout autant pour détruire de la richesse naturelle. L'exigence écologique, en imposant une réflexion collective, replace la puissance publique au centre du jeu.

Les contraintes que nous nous imposerons ne vont-elle pas nuire à notre compétitivité ? Sans doute faudra-t-il aller vers de nouvelles formes de protectionnisme intelligent, fondé sur la qualité sociale et environnementale des produits, pour donner ses chances à un modèle de développement respectueux de l'environnement.



# 2012 : LE CHANGEMENT

## > ATELIER 2 : 2012, EN ROUTE VERS LE CHANGEMENT

MATIN

### LES ATTENTES DES MILIEUX POPULAIRES ET DES CLASSES MOYENNES

#### > ANIMATRICE :

**Hélène PARRA**, *conseillère régionale, secrétaire fédérale aux nouveaux adhérents*

#### > INTERVENANTS :

**Damien PHILIPPOT**, *IFOP France*

**Camille PEUGNY**, *sociologue, maître de conférences à Paris 8, spécialiste du déclassement*

**Remi LEFEBVRE**, *professeur de sciences politiques à l'université de Lille 2*

**Patrick KANNER**, *président du conseil général du Nord*

En quelques décennies, le front national est devenu le porte-voix d'une part croissante des catégories populaires et moyennes. Cette évolution n'est pas la résurgence d'un populisme ancien ou la conséquence d'une droitisation de l'opinion. Il s'agit plutôt d'un processus contemporain lié à une recomposition sociologique et politique sans précédent. Le retour des classes populaires est ainsi corrélé à l'implosion de la classe moyenne alors qu'une partie des milieux populaires souffre à la fois d'une relégation économique et d'une relégation symbolique.

L'éclatement de la classe moyenne a libéré un nouveau « champ sociologique » qui rend de nouveau visibles les catégories populaires. Le surgissement dans le débat public de catégories hier oubliées au profit des classes moyennes est un indicateur essentiel de la nouvelle donne sociale.

Si les classes moyennes avaient accompagné hier la « moyennisation » de la société française pendant la période des « trente glorieuses », plusieurs décennies de précarisation et de déclassement social favorisent aujourd'hui l'émergence de nouvelles catégories populaires. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la résurgence politique et culturelle des milieux populaires. Désormais, ce sont ces catégories qui reflètent avec le plus d'acuité la réalité sociale du pays. Majoritaires dans la population active, les catégories ouvriers-employés représentent aussi la plupart des retraités. Elles recouvrent ainsi un très large spectre de la sociologie française.

Si ces nouvelles catégories populaires ne se pensent pas comme une nouvelle « classe sociale », elles subissent néanmoins les effets négatifs de la mondialisation. Ainsi, l'essentiel des chômeurs, travailleurs pauvres et/ou à temps partiel sont issus de ces milieux. Cette insécurité sociale se double d'une nouvelle insécurité culturelle liée à l'émergence d'une société multiculturelle. Cette double insécurité explique que des catégories populaires, très diverses, et hier parfois opposées, se retrouvent dans une même perception de la réalité sociale.

Pour le PS, il s'agit de renouer une vraie alliance entre les milieux populaires et les couches moyennes. Cette alliance est d'abord conforme à la vocation du PS : la défense des plus faibles et le service de l'intérêt général. Elle est aussi parfaitement réalisable et réaliste. En effet, même s'il existe des différences de sensibilité politique entre ces groupes, bien des préoccupations sont susceptibles de les rassembler : l'avenir de la jeunesse, la précarité sociale, la stagnation des salaires, l'insécurité, l'asphyxie de l'école, le délabrement de l'hôpital et les inégalités dans l'accès aux soins, le laminage des services publics.



## BILAN D'ÉTAPE DE LA CAMPAGNE DES PRIMAIRES, PERSPECTIVES POUR LES PRÉSIDENTIELLES

### ➤ ANIMATEUR :

**Akim OURAL**, secrétaire fédéral à la formation, conseiller municipal de la ville de Lille

### ➤ INTERVENANTS :

**Michel-François DELANNOY**, maire de Tourcoing, responsable national des primaires

**Dominique BAILLY**, maire d'Orchies, conseiller régional, secrétaire fédéral à la coordination

**Jacques MUTEZ**, adjoint au maire de Lille, président de la fédération du Nord du PRG

Dans un peu plus de sept mois, les 22 avril et 6 mai 2012, la France choisira son (sa) président(e) de la République pour cinq ans.

Avant cette échéance, le Parti Socialiste et le Parti Radical de Gauche ont décidé de consulter les 9 et 16 octobre prochain à travers la tenue de primaires.

Nous savons aujourd'hui que ces électeurs auront à choisir entre six candidats : Martine Aubry, Jean-Michel Baylet (PRG), François Hollande, Arnaud Montebourg, Ségolène Royal et Manuel Vals.

Nous avons tenu à ce que le collège électoral de ces primaires soit le plus large possible et ne réunisse plus seulement les militants comme c'était le cas jusqu'ici. Tous les détenteurs d'une carte électorale pourront se rendre dans les bureaux de vote, moyennant une participation d'un euro minimum et l'adhésion, par élargement, à une charte des «valeurs de gauche».

350 bureaux de vote seront ouverts dans le Nord et nous avons l'ambition de réunir entre 100 et 150 électeurs par bureau.

Pour la clarté de la campagne et la transparence des résultats, une Haute autorité a été mise en place dont la mission est d'enregistrer les candidatures, de contrôler les opérations et de proclamer les résultats définitifs des primaires. Elle est composée des juristes Jean-Pierre Mignard et Mireille Delmas-Marty, et du préfet Rémy Pautrat.

Ces primaires sont le fruit d'un long travail réalisé par les socialistes depuis plus d'un an. C'est une innovation et une nouveauté dans la vie politique française. Nous devons les réussir, d'abord pour rendre plus démocratique le fonctionnement de la vie politique française et ensuite pour permettre de créer un grand mouvement populaire et donner une forte légitimité au candidat désigné.



# 2012 : LE CHANGEMENT

## > ATELIER 3 : SERVICES PUBLICS / PRIORITÉ À L'ÉDUCATION ET À LA SANTÉ

MATIN

### REBÂTIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION

#### > ANIMATRICE :

**Alexandra LECHNER**, *conseillère générale du Nord, secrétaire fédérale à l'éducation*

#### > INTERVENANTS :

**Anne-Lise DUFOUR**, *maire de Denain, principale de collège*

**Marie DAUCHIE**, *administratrice fédérale de la FCPE*

**Olivier DUTOUR**, *administrateur national de la FCPE*

**Yves DURAND**, *député-maire de Lomme, spécialiste des questions d'éducation*

La Droite n'a pas seulement réduit de manière systématique les moyens de l'école, moyens financiers comme moyens humains.

Elle a aussi dénaturé peu à peu l'esprit de l'institution scolaire. Désormais, des professeurs dépourvus de formation pratique se trouvent contraints d'enseigner dans trois ou quatre établissements à la fois, passant dans les transports le temps qu'il devrait consacrer au travail d'équipe. Les chefs d'établissements, privés cette rentrée de leurs aides administratives, manquent cruellement de temps pour le travail pédagogique au côté des enseignants.

A force de brimades et de mépris, les effectifs de professeurs se tarissent. Soit que les étudiants ne souhaitent pas prendre le risque d'entrer dans une formation de cinq ans, non rémunérée, pour peut-être échouer au concours, alors que les possibilités de réorientation sont minces. Soit tout simplement que les professeurs en poste craquent et démissionnent. L'institution ne donne aucun chiffre sur ce sujet tabou, mais certaines études parlent de 4% par an...

L'éducation humaniste de citoyens capables de réfléchir et de poser un regard critique sur le monde laisse place à la formation de futurs salariés dociles et performants. Les valeurs de la société marchande imprègnent désormais jusqu'aux relations entre les personnes, dans et hors de l'école.

Sur le plan quantitatif, la France s'enfonce lentement au classement Pisa, qui compare les compétences en compréhension de texte, mathématiques et culture scientifique d'une classe d'âge à travers toute l'OCDE. Tous les indicateurs font état d'un creusement des inégalités

Le Parti socialiste a choisi, dans son projet, de mettre l'accent sur les premières années de scolarité, où s'acquièrent les connaissances fondamentales, et sur la formation professionnelle. Mais au-delà de ces deux portes, d'entrée et de sortie du système éducatif, c'est tout un pacte de confiance que la nation doit renouer avec ses pédagogues. Moins par de grandes réformes que par un lent travail d'écoute et de reconstruction.



## LA SANTÉ POUR TOUS

### ➤ ANIMATRICE :

**Marielle RENGOT**, *déléguée fédérale à la santé, conseillère municipale de la ville de Lille*

### ➤ INTERVENANTS :

**DDidier DELMOTTE**, *ancien directeur du CHRU de Lille, président d'Eurasanté*

**Franck LAUREYNS**, *secrétaire de l'Union nationale des réseaux de santé, directeur de la plateforme santé du Douaisis*

**Catherine GENISSON**, *médecin, députée du Pas-de-Calais*

Bien supérieur, bien commun, la santé est avec l'emploi et le logement une priorité pour les Français. Comme tous les systèmes, notre système de santé a été soumis à des évolutions contraignantes vers la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. S'il a pu s'élever au tout premier rang mondial, il reste soumis aux pressions de l'explosion de nos connaissances, des démographies et de l'économie.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, notre système de santé présente des failles et des fragilités apparues avec l'allongement de la vie, le coût lié à une technicité accrue, un déficit important de notre système solidaire mis en réel danger par une politique gouvernementale qui ne fait qu'accroître les inégalités d'accès à la santé et qui a fait naître une inégalité d'accès financière.

L'attaque flagrante de notre système de santé par le gouvernement, affichant sans faux-semblant un souhait de convergence sans contrepartie entre l'exercice public et privé, nous oblige à réaffirmer fortement notre attachement au service public, à ce que la santé reste une fonction régaliennne garantissant l'accès à la santé pour tous et sur tout le territoire français.

La réflexion actuelle interroge l'organisation globale de la santé, organisation dans laquelle le service public hospitalier prend toute sa place. Il doit participer au décloisonnement des différents segments de la santé au sein de nos territoires, non pas en parallèle mais en complément visible assumé de la médecine de proximité.

L'organisation de la santé est liée à l'avenir des hôpitaux. L'hôpital doit jouer un rôle essentiel dans le maillage territorial en premier lieu entre les territoires eux-mêmes, par la mise en place effective des Coopérations Hospitalières de Territoire (CHT).

**Comment mailler les territoires pour une prise en charge coordonnée ? Comment réorganiser notre système sans redéfinir la médecine de ville et en partie son organisation ? Quel nouveau mode d'exercice de la médecine peut-on mettre en place ? Avec quelle rémunération ? Comment atteindre l'objectif de l'égal accès aux soins sur tout le territoire ? Quel avenir pour les maisons de santé pluridisciplinaires ?**

Le chantier est immense et les réformes indispensables. Sur la base de l'égal accès aux soins sur tous les territoires, de l'éducation, de la responsabilisation à distance de la culpabilisation, de la solidarité, la réorganisation du système de santé passe par la redéfinition du rôle de chacun de ses acteurs. « Marché juteux » la santé doit être protégée des pressions économiques des acteurs de ce marché (médicaments, technologies, imagerie, assurances). Certes la santé à un coût. Il doit être partagé et servir nos concitoyens. Un service public fort en sera le garant.



# 2012 : LE CHANGEMENT

## ➤ ATELIER 4 : LA JUSTICE POUR TOUS

MATIN

### POUR UNE SÉCURITÉ JUSTE ET EFFICACE

#### ➤ ANIMATEUR :

**Benoît TSHISANGA**, *directeur adjoint du Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Nord, secrétaire fédéral à la justice*

#### ➤ INTERVENANTS :

**Grégory MALENGÉ**, *avocat pénaliste, membre du syndicat des avocats de France, membre du conseil de l'ordre du barreau de Douai*

**Jean Pierre HAVRIN**, *créateur de la police de proximité, ancien commissaire de police, adjoint au maire de Toulouse*

**Rémi PAUVROS**, *maire de Maubeuge, 1<sup>er</sup> VP conseil général du Nord, président de la communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre*

**Elisabeth GUIGOU**, *ancienne garde des Sceaux, députée de Seine-Saint-Denis*

42 lois sécuritaires ont été votées à l'initiative de la droite depuis 2002, pour un résultat très incertain en termes de statistiques de criminalité et de délinquance. Les atteintes aux biens semblent diminuer, celles aux personnes augmenter, mais les parts respectives de la politique pénale et de la tendance sociologique longue sont difficiles à départager. D'autant plus difficile que la comptabilité des faits par les forces de l'ordre est très sensible aux injonctions du ministère de l'Intérieur...

Le principal résultat de ces dix années de rodomontades et d'opportunisme sécuritaire est sans doute ailleurs. Dans une dégradation inquiétante des conditions de travail des forces de l'ordre et de la justice, mais également du rapport des Français avec leur appareil judiciaire. Baisse des effectifs de police, suppression de la police de proximité, augmentation mécanique du nombre de détenus à cause des peines planchers, engorgement des tribunaux, aggravé par la multiplication de lois trop souvent écrites à la hâte, mise au pas de juges perçus comme des obstacles au tout-répressif.

Jadis considéré comme inaudible sur les questions de sécurité, le Parti socialiste s'exprime fréquemment et fortement sur le sujet. Le projet socialiste affiche d'ailleurs un objectif clair en matière de sécurité : 10 000 policiers et gendarmes de plus et des moyens accrus pour la justice.

Au-delà de la seule augmentation des moyens, nécessaire, mais insuffisante, quelle philosophie, quelles priorités doivent présider à l'organisation de la chaîne judiciaire, depuis l'officier de police judiciaire sur le terrain, jusqu'au juge de l'application des peines et au service pénitentiaire d'insertion et de probation, en passant par le Parquet et les cabinets d'instruction ?

Le Parti socialiste n'a jamais cessé, avec courage, de défendre une sécurité sur deux jambes : prévention d'une part, répression de l'autre. Mais on sait bien que l'impact médiatique de l'une et de l'autre sont différents. Si les coûts de la prévention sont faciles à connaître, ses effets sont plus diffus. Peut-on mesurer un nombre d'actes de délinquance non commis ? Peut-on évaluer la valeur d'un jeune remis sur les rails à temps ? Les politiques de prévention, surtout, doivent se penser en décennies. Leurs effets sont lents à venir et dépassent le temps d'une mandature.

Au pouvoir en 2012, nous devons répondre à plusieurs questions cruciales pour remettre en ordre un système essouffé et mal en point. La proximité entre citoyens et forces de l'ordre.. La primo-délinquance : c'est au premier dérapage qu'il faut agir, vite et avec pédagogie, en articulant souvent pénal et social. La réinsertion : un détenu ne devient pas un citoyen modèle du jour au lendemain, au jour de sa fin de peine. Or la prison reste trop souvent un lieu de désocialisation. Les alternatives à l'emprisonnement : trop de détenus non dangereux encombrant nos prisons. Comment mesurer la dangerosité, peut-on développer massivement les peines de substitution ?

La gauche avait refondé en 1981, avec Robert Badinter, son système judiciaire tout entier. Peut-être est-ce à une refondation du même ordre que nous devons nous attaquer en 2012.



## VERS UNE EUROPE DES PEUPLES, AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

### > ANIMATRICE :

**Anne WETZEL**, *secrétaire fédérale à l'Europe et aux relations internationales*

### > INTERVENANTS :

**Michel DELEBARRE**, *maire de Dunkerque, membre du comité européen des Régions*

**Claude NICOLET**, *premier secrétaire de la fédération du Nord du MRC, adjoint au maire de Dunkerque en charge des relations internationales*

**Gilles PARGNEAUX**, *député européen, premier secrétaire fédéral*

L'Europe doit devenir un espace concret pour ses habitants et pas seulement une zone de libre-échange. Penser une Europe au service des peuples serait le premier pas vers un projet ambitieux et il devient impératif d'identifier clairement les domaines dans lesquels une harmonisation à l'échelle continentale serait profitable tant à l'Union Européenne qu'à ses habitants. A cet effet, un des objectifs que l'on pourrait fixer pour une Union Européenne efficace est d'être à la fois une organisation qui allie performance et régulation économique avec une protection contre les méfaits du système capitaliste actuel. S'inscrire dans la mondialisation tout en protégeant les peuples de ce qui leur est préjudiciable fait partie du rêve européen. Après avoir construit une paix durable sur le continent, il faut désormais que l'Europe apparaisse comme le modèle d'une organisation qui place l'homme, et non plus l'argent, au cœur de ses préoccupations.

Aujourd'hui, les pays européens sont confrontés à des défis communs : vieillissement de la population, montée des inégalités et de l'exclusion, mutation du marché du travail, problème de financement de la protection sociale...

L'intervention de l'Union européenne en matière sociale fait l'objet d'une attente forte des citoyens européens, et particulièrement des français. Cette attente se trouve encore renforcée aujourd'hui du fait de la crise économique et financière, dont les conséquences sociales sont manifestes.

Il convient d'espérer que cette nouvelle crise pourra servir de déclic pour relancer l'Europe sociale comme le premier choc pétrolier avait été à l'origine du premier programme social communautaire dans les années soixante-dix. Elle peut constituer une réelle occasion pour renforcer le « modèle social européen », ce socle de valeurs commun aux États membres, qui constitue une partie de l'identité européenne. L'Union européenne doit encourager les États membres à consolider leurs régimes de protection sociale. Elle doit également compléter les mécanismes de retour à l'emploi mis en place au sein des États membres, au travers d'actions spécifiques en faveur de la formation professionnelle et de la mobilité géographique.

L'Europe sociale impliquerait de revoir la répartition implicite des compétences qui laisse le social aux États membres tandis que le niveau européen est en charge de la « dérégulation » qu'implique la réalisation du marché intérieur. Quelles nouvelles politiques sociales ambitieuses l'Union européenne peut-elle défendre pour gagner une légitimité aux yeux des citoyens européens ?

Les débats actuels sur l'évolution de la gouvernance économique européenne auront des incidences cruciales sur le quotidien des français. La politique monétaire définie au niveau européen et l'obligation de maîtrise de l'inflation ont en effet des conséquences directes sur les évolutions salariales et le pouvoir d'achat. Dans les réflexions actuelles sur les réformes de l'Union Economique et Monétaire, dans quelle mesure pouvons-nous défendre les intérêts des salariés ?



# 2012 : LE CHANGEMENT

## > ATELIER 5 : REBÂTIR L'ÉGALITÉ RÉELLE

MATIN

### CITOYENS ÉGAUX DANS UNE VILLE POUR TOUS : COMMENT MIEUX VIVRE ENSEMBLE ?

#### > ANIMATRICE :

**Zina DHAMANI**, *secrétaire fédérale à l'animation des commissions permanentes, adjointe au maire de Tourcoing*

#### > INTERVENANTS :

**Bernard BOULONNE**, *conseiller du président de l'association les Toits de l'espoir*

**Didier MANIER**, *conseiller général, président de Partenord Habitat*

**Françoise DAL**, *conseillère municipale de Fâches-Thumesnil, secrétaire fédérale du MRC, conseillère régionale,*

**Bernard ROMAN**, *député du Nord, 1<sup>er</sup> VP du conseil régional*

**Audrey LINKENHELD**, *adjointe au maire de Lille en charge du logement*

**René VANDIERENDONCK**, *maire de Roubaix, Conseiller régional,*

*VP de Lille Métropole Communauté urbaine chargé de la politique de la ville*

Les élus locaux le constatent à longueur de permanences : le logement fait partie, avec l'emploi, des toutes premières préoccupations des Français. Ne pas avoir de logement, c'est déjà vivre l'exclusion, qu'on ait un emploi ou pas. Habiter dans un quartier déshérité, isolé, mal vu des entreprises, c'est être soi-même menacé d'isolement social.

La pénurie de logements, la hausse des loyers, la mobilité croissante des catégories aisées poussent naturellement à une ségrégation spatiale sans pitié, où les plus modestes ont la moins bonne part.

Si la France ne connaît pas les modèles urbains extrêmes de société libérales et inégalitaires comme le Brésil ou les Etats-Unis, elle le doit d'abord à l'action permanente de la puissance publique, notamment des collectivités locales, qui retissent sans relâche un tissu urbain toujours menacé d'éclatement.

En France, la ville n'est pas seulement une juxtaposition de lieux de sommeil, de travail, de consommation et de loisirs. Elle est d'abord le lieu où se vivent au quotidien la citoyenneté et les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Ainsi, pour faire du logement un facteur d'égalité réelle, les enjeux sont de deux ordres :

- Enjeux microéconomiques d'abord, au niveau de l'individu. La France doit offrir à chacun la possibilité de se loger décemment, selon ses moyens et selon ses besoins. Ce qui implique d'organiser une palette de solutions articulées entre elles, du logement d'urgence jusqu'à l'accès à la propriété, de l'étudiant jusqu'à la personne âgée dépendante.
- Enjeux macroéconomiques ensuite, à l'échelle de la ville. Nous devons penser un urbanisme fractal, où chaque quartier résume la ville en modèle réduit, avec suffisamment de mixité sociale, de commerces, de services, d'associations et de solutions de transport pour ne pas se transformer en ghetto.

Cette double exigence appelle une action coordonnée de l'Etat et des collectivités locales, le premier pour apporter ingénierie et financements, les secondes pour apporter des réponses fines, au plus près des besoins des habitants.



## LA CULTURE POUR TOUS : UNE DIMENSION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

### > ANIMATEUR :

**Mickael MOGLIA**, *Conseiller régional, Secrétaire Fédéral à la culture*

### > INTERVENANTS :

**Martine FILLEUL**, *VP du Conseil général du Nord*

**Sabrina BENHAMOUCHE**, *Association citoyenneté Jeunesse*

**Olfa LAFORCE**, *Conseillère régionale*

**Didier THIBAUT**, *directeur de la scène nationale « la rose des vents »*

**Catherine CULLEN**, *Adjointe au maire de Lille en charge de la culture*

En France, cinquante ans de politiques culturelles innovantes et audacieuses ont permis la création d'un maillage culturel territorial quasiment unique au monde. La culture fait partie du code génétique de notre pays. Des lieux de spectacles et d'expositions, des artistes de toutes formes d'expression qui se déplacent sur tout le territoire, des associations, des festivals et manifestations éclectiques permettent partout en France à un vaste public de rencontrer des œuvres, leurs auteurs et interprètes. L'art et la culture sont au cœur de la vie sociale de notre pays, de son équilibre démocratique, de son identité et de son rayonnement. Aujourd'hui, cette richesse collective est mise en péril.

La réforme territoriale en cours remet en cause un demi-siècle de construction culturelle décentralisée et surtout porte atteinte à la réalité des politiques culturelles qui sont basées essentiellement sur le partenariat entre les différents niveaux de collectivités territoriales. Cependant, l'enjeu de la culture ne relève pas de son seul financement. La culture interroge notre société et il s'agit aussi de déterminer quelle place on lui donne. De même, la culture n'est plus aujourd'hui un secteur bien délimité mais une dimension de la société et de l'économie créative.

Par ailleurs, les progrès technologiques semblent créer de nouvelles perspectives pour l'accès au savoir, en même temps qu'ils bousculent les formes de création et de diffusion de l'art et transforment les pratiques culturelles.

**Quels liens se nouent entre les nouveaux et les anciens modes d'accès à l'art et à la culture ? Pratiques culturelles et pratiques numériques se substituent-elles ? Se complètent-elles ?**

Le monde artistique et culturel attend des femmes et des hommes politiques de progrès qu'ils ouvrent un débat de fond sur ces questions en refusant les thèses libérales et la rengaine du pseudo échec de la démocratisation culturelle. La gauche doit avoir pour objectif de défendre le rôle du service public, la place de l'art et de la culture dans notre société, l'utilité de la formation du jugement critique, la nécessité de l'éducation artistique dans l'épanouissement des jeunes.

**Comment prendre mieux en compte les pratiques artistiques dans leur diversité ? Comment faire participer le monde de la culture (professionnel comme amateur) aux décisions qui le concernent ? Comment garantir la diversité des créations et ne pas les réduire à un produit de consommation ? Comment maintenir et promouvoir l'éducation artistique dans les programmes de l'Éducation nationale ? Comment préserver le lien entre l'activité artistique et le besoin de liant social ? Comment valoriser l'apport de la culture dans le développement économique local ?**

**Doit-on aborder la culture comme une dimension de l'action publique ?**

**Comment préserver l'exception culturelle française dans un contexte de globalisation et de numérisation ?**

**Comment reconsidérer aujourd'hui les relations entre art, culture et économie ? Comment concilier et articuler les liens entre systèmes publics et systèmes privés dans la culture ?**

Telles sont, en autres, les questions qui doivent nous interpeller.



# > INFOS PRATIQUES

## > SÉCURITÉ :

Conservez bien votre badge visible tout au long de la journée. Ateliers et repas ne sont ouverts qu'aux personnes inscrites portant leur badge. L'équipe de sécurité a pour consigne d'être vigilante.

En cas de problème, une équipe de secours est à votre disposition à la salle du Parc. Vous ne pourrez pas manquer leur tenue orange !

## > DÉJEUNER :

Rendez-vous à la maison des Enfants à partir de midi. Dernières entrées à 13h au plus tard.

Attention : conservez bien votre badge ! Il est indispensable pour pouvoir entrer.

Vous ne vous êtes pas encore inscrit au repas ? Vous pourrez le faire sur place, dans la limite des places disponibles...

## > BARS :

Un bar est à votre disposition toute la journée, y compris le midi, à la Maison du Parc.

Un second bar sera ouvert à la Maison des Enfants de midi à 16h30.

## > GARDERIE :

La garderie est ouverte librement et gratuitement dès 10h à la Maison des Enfants, pour tous les enfants de 2 à 12 ans.

Attention : les enfants rejoignent leurs parents dans la salle voisine pour le déjeuner.

## > SOURIEZ, VOUS ETES FILMES !

Une équipe de reporters se promènera parmi nous pendant la matinée et le début de l'après-midi, pour recueillir les réactions et les attentes des participants. Réservez-leur bon accueil !

Le reportage sera diffusé dès la plénière du soir, avant les discours de clôture.

LOMME LE 10 SEPT. 2011

**UNIVERSITÉ DE RENTRÉE**



# 2012 : LE CHANGEMENT



FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI SOCIALISTE  
12 rue Lydéric - BP 1072 - 59011 LILLE CEDEX • © 03 20 13 33 33 • Fax : 03 20 57 86 94

[www.ps59.fr](http://www.ps59.fr)